

Politique de développement durable



Champ d'application et Objectifs

Ascendi affirme son engagement à opérer de manière résiliente et efficace, et à être alignée sur les objectifs nationaux et internationaux, en particulier européens, en matière de neutralité carbone.

Cette Politique s'applique à ses collaborateurs ainsi qu'aux entités de sa chaîne de valeur qui, par la nature de leur activité, peuvent influencer la performance ESG d'Ascendi.

L'exploitation des infrastructures routières a un impact significatif sur les contextes social, environnemental et économique des territoires où Ascendi opère. Ascendi s'engage à agir conformément aux meilleures pratiques en matière de durabilité, afin de minimiser les impacts négatifs et de maximiser les retombées positives découlant de son action, en intégrant de manière cohérente les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de ses opérations.

Cet engagement vise à garantir l'intégration de ces principes dans les modèles de gestion, les relations avec les parties prenantes et le développement d'une vision d'avenir durable, afin que les besoins du présent ne compromettent pas ceux des générations futures.

La politique de durabilité d'Ascendi s'inspire des référentiels nationaux et internationaux en matière de durabilité, notamment:

- les principes du Pacte mondial des Nations Unies,
- les Objectifs de développement durable (ODD),
- l'Accord de Paris,
- les orientations de la Taxonomie de l'Union européenne,
- les European Sustainability Reporting Standards (ESRS) dans le cadre de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD),
- et les recommandations de la Science Based Targets initiative (SBTi), applicables à la gestion des risques climatiques et à l'alignement sur des trajectoires de réduction des émissions à l'horizon 2030 et 2050.

Principes directeurs

La présente Politique repose sur des principes structurants et transversaux qui assurent la cohérence et la continuité des différents piliers ESG:

Environnemental

- Contribuer activement à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité, en ligne avec les Politiques Environnementale et de Biodiversité, ainsi qu'avec les critères de la Taxonomie de l'Union européenne en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique;
- Promouvoir la consommation responsable, la réduction des déchets et l'Économie circulaire dans l'ensemble des activités et tout au long de la chaîne de valeur;
- Poursuivre la décarbonation, en ligne avec des trajectoires reconnues au niveau international, telles que celles définies par la Science Based Targets initiative (SBTi), et conformément à la Politique de Gestion de l'Énergie;

- Identifier et mettre en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique visant à renforcer l'efficacité, la résilience, la sécurité et la durabilité des opérations, en tenant compte des risques associés aux événements météorologiques;
- Promouvoir des mesures de contrôle et d'atténuation de l'empreinte carbone tout au long de la chaîne de valeur, conformément aux dispositions de la Politique d'Achat.
- Promouvoir l'innovation, la recherche et le développement technologique, ainsi que les outils numériques, afin de renforcer la résilience opérationnelle.

Social

- Garantir un environnement de travail sûr et sain, conformément aux dispositions de la Politique de Santé et de Sécurité au Travail;
- Contribuer à la sécurité des usagers des infrastructures, en réduisant de manière continue les indicateurs de sinistralité routière, en ligne avec la Politique de Sécurité Routière;
- Promouvoir une expérience professionnelle stimulante et valorisante, favorisant un climat de loyauté et d'engagement mutuel, ainsi qu'un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle;
- Promouvoir les droits humains et les droits du travail, l'égalité, la diversité, l'inclusion et la non-discrimination, en ligne avec la Politique de Diversité et d'Inclusion et de Droits Humains;
- Promouvoir la méritocratie et l'égalité d'accès aux opportunités de développement personnel et professionnel prévues par la Politique de Ressources Humaines;
- Créer une relation positive et durable avec les communautés locales, en contribuant à leur développement, conformément à la Politique de Donatifs et de Parrainages.

Gouvernance

- Créer de la valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes, en promouvant l'intégration de critères ESG dans les décisions stratégiques et opérationnelles;
- Renforcer l'implication continue des parties prenantes, en garantissant un dialogue transparent, l'identification des attentes et l'intégration des enjeux ESG dans les processus de décision;
- Adopter des pratiques de lutte contre la corruption, de transparence, de sécurité de l'information et de protection des données, conformément aux Politiques Anticorruption, de Sécurité de l'Information, de Protection des Données Personnelles et de Qualité;
- Promouvoir la conscience éthique auprès de l'ensemble des parties prenantes, en encourageant le respect du Code de Conduite et en renforçant une culture d'intégrité et de responsabilité;
- Développer, mettre en œuvre et suivre une stratégie de durabilité alignée sur les exigences de la CSRD/ESRS, en garantissant une évaluation continue de la performance ESG et un reporting régulier conforme aux meilleures pratiques internationales;
- Suivre de manière proactive l'évolution du cadre réglementaire, notamment européen, en intégrant de façon continue les exigences applicables de la Taxonomie de l'Union européenne dans la gestion, la planification et l'exécution des activités d'Ascendi.